

COSMIC TOP SECRET

NORTH ATLANTIC COUNCIL

4.2.05/2

Reg. EF.

REG-0722

(96)

ORIGINAL: ENGLISH
6th September, 1961

COPY No. 61

ANNEX C to
PO/61/720

Copy No. 8 of 8 copies

COMMENTS BY THE FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY
ON THE MEMORANDUM OF SACEUR DATED 21st AUGUST, 1961
CONCERNING "PLAN OF ACTION: NATO EUROPE"

The Federal Government welcomes the initiative of the Secretary General and of General Norstad which has resulted in SACEUR's plan of action for Europe. It considers the reinforcement of the military strength of NATO by common effort to be one of our most important and urgent tasks, and it is ready to contribute its share within the limits of its possibilities in order to accomplish this task. My Government believes that this should not be a temporary effort but part of the long term build-up of NATO military forces.

The Federal Government is prepared to take the following measures to increase the military capacity of NATO by the end of 1961 and 1962 respectively:

(1) Army

All necessary measures have been taken to ensure a limited combat readiness, and a war strength of 90% as required, of

9 divisions with a total of 25 brigades

by the end of 1961. The following units will be added in the course of 1962:

2 divisional headquarters,
4 brigades.

The assignment required by SACEUR of a twelfth division and the activation of 4 mechanised brigades will not be possible in 1962 in spite of all special efforts.

DECLASSIFIED TO NO
DATE: 09/09/2

COSMIC TOP SECRET
ANNEX C to
PO/61/720

-2-

(2) Air Force

There will be combat ready to a limited extent by
~~31st December 1961.~~

16 squadrons with 351 aircraft.

By the end of 1962 this number will be brought up to

26 squadrons with 528 aircraft.

This means that there will be

a deficit of 120 aircraft by 31-12-61 and
a deficit of 200 aircraft by the end of 1962.

as compared to the total number of aircraft required by these dates
in the plan of action. This deficit is caused by:

- lack of preparatory training time and training capabilities for flying personnel;
- the limited production capacity of the aircraft industry which is being fully exploited even now;
- the fact that the additional infrastructure requirements cannot be met by the required dates.

(3) Navy

On the whole, it will be possible to meet the naval requirements with regard to the number of floating units. The only exception are mine layers (CM) which will not be available for inclusion in category A in 1961 as required but only in the course of 1962. With regard to the required inclusion of floating units in category A (combat ready at 48 hours' notice), the Federal Government can state that the following more important units will be available:

6 destroyers,
10 forward patrol boats (FPB) so that a total of
35 FPB will be available in category A.

In addition, a number of further units will be available in category A by 31-12-61, or in the course of 1962.

~~SECRET~~
-2-

(4) Command Structure in the Area of the Baltic Sea

The Federal Government is prepared at any time to contribute its share to the activation of a uniform command in the Baltic Sea area.

(5) Logistics and Infrastructure

Steps have been taken to make up for the existing deficiencies with the least possible delay. Their timely implementation will, however, depend on measures which appear for the time being to be impossible to realise at short notice.

Specifically:

(a) Army

Measures are in progress to bring up the equipment of units to full TO&E figures, in particular as far as modern equipment is concerned; to increase the war reserves to a minimum of 30 days in accordance with SHAPE directives; and to ensure their deployment under tactical aspects.

POL reserves for 30 days are available.

(b) Air Force

Measures have been taken to improve the combat readiness of Air Force units. NMSSA should, however, be required to speed up the supply of spare parts.

The F 104 and G 91 production capacities are being fully utilised. Orders have been given for a supply from the United States using air transport.

(c) Navy

Mine plans will be met thanks to the 2300 mines supplied by the United States.

The existing difficulties concerning the procurement of ASW torpedos cannot be overcome in a short time.

(d) Infrastructure

MOD Bonn has accorded to all infrastructure projects for advanced weapons systems ~~unrestricted~~ and absolute priority

COSMIC TOP SECRET
ANNEX C to
PO/61/720

-4-

over all national military construction and other NATO building projects.

In order to establish the necessary prerequisites to ensure the combat readiness of the forces by the required dates, orders have been given to carry out temporary building measures to a considerable extent, also with the aid of military units.

COSMIC TOP SECRET

COSMIC TRES SECRET

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

11 SEPT 1981

1997

1989

61

ORIGINAL: ANGLAIS
6 septembre 1961

EXEMPLAIRE N°

ANNEXE C au
PO/61/720

Exemplaire n° de exemplaires

1994

1991

1990

COMMENTAIRES DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE SUR
LE MEMORANDUM DU SACEUR EN DATE DU 21 AOUT 1961 CONCERNANT
"LE PLAN D'ACTION POUR LA ZONE EUROPEENNE DE L'OTAN"

Le Gouvernement fédéral se félicite de l'initiative du Secrétaire Général et du Général Norstad qui a conduit à l'établissement du Plan d'action du SACEUR pour la zone européenne de l'OTAN. A son avis, le renforcement, grâce à des efforts communs du potentiel militaire de l'OTAN constitue l'une des tâches les plus importantes et les plus urgentes de l'Alliance, et il est prêt, dans la mesure de ses possibilités, à aider ses partenaires de l'OTAN à mener cette tâche à bien. Le Gouvernement fédéral estime qu'il ne devrait pas s'agir là d'une mesure provisoire, mais de l'une des étapes de la mise sur pied à long terme des forces militaires de l'OTAN.

Le Gouvernement fédéral est prêt à prendre les mesures énumérées ci-après en vue d'accroître le potentiel militaire de l'OTAN pour la fin de 1961 et de 1962 respectivement.

1. Forces terrestres

Toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue de porter, pour la fin de 1961 comme il est demandé, à un niveau de préparation au combat limité et à 90% de leurs effectifs de guerre

9 divisions, comportant au total 25 brigades.

Les unités complémentaires ci-après seront mises sur pied au cours de 1962:

2 états-majors divisionnaires

4 brigades.

DOWNGRADED TO

SEE : DNI 9912

(Page 1 de 4 pages)

NATO UNCLASSIFIED

ANNEXE C au
PO/61/720

Malgré tous ses efforts, la République Fédérale ne sera pas en mesure en 1962, comme le lui demande le SACEUR, de fournir une 12ème division et de mettre sur pied 4 brigades mécanisées.

2. Forces aériennes

Au 31 décembre 1961, les unités ci-après auront atteint un niveau de préparation au combat limité:

16 escadrons, dotés de 351 avions.

A la fin de 1962, ce chiffre sera porté à

26 escadrons, dotés de 528 avions.

Ce qui signifie qu'il y aura

un déficit de 120 avions au 31 décembre 1961 et

un déficit de 200 avions à la fin de 1962

par rapport au nombre total d'appareils demandé pour ces dates dans le Plan d'action. Les raisons de ces déficits sont les suivantes:

- manque de temps et d'installations pour l'entraînement préparatoire du personnel volant;
- moyens de productions limités de l'industrie aéronautique qui, même à l'heure actuelle, travaille à pleine capacité;
- impossibilité de répondre, pour les dates requises, aux besoins additionnels en infrastructure.

3. Forces navales

Dans l'ensemble, il sera possible de répondre aux besoins des forces navales en ce qui concerne le nombre des unités à flot, la seule exception étant les mouilleurs de mines (CM) qui ne pourront pas être inclus dans la catégorie A en 1961, comme demandé, mais seulement au cours de 1962. En ce qui concerne l'inclusion d'unités à flot dans la catégorie A (préparation au combat dans les 48 heures), le Gouvernement fédéral est en mesure d'indiquer que les unités importantes ci-après seront disponibles:

6 destroyers

10 vedettes rapides (FPB), de sorte que 35 FPB au total
[REDACTED] plus dans la catégorie A.

En outre, un certain nombre d'unités supplémentaires pourront être incluses dans la catégorie A pour le 31 décembre 1961 ou au cours de l'année 1962.

4. Structure de commandement dans le secteur de la Mer Baltique

Le Gouvernement fédéral est disposé à contribuer à tout moment à la mise sur pied d'un commandement unifié dans le secteur de la Mer Baltique.

5. Logistique et infrastructure

Des dispositions ont été prises afin de remédier, dans les plus brefs délais possibles, aux déficits actuels. Leur mise en oeuvre selon le calendrier prescrit dépend toutefois de mesures dont l'application semble pour le moment impossible à bref délai.

(a) Forces terrestres

Des mesures sont actuellement prises afin d'une part de porter le matériel des unités à 100% des TEG, notamment en ce qui concerne le matériel moderne, d'autre part de porter le niveau des réserves de guerre à un minimum de 30 jours, conformément aux directives du SHAPE et enfin d'assurer leur déploiement tactique.

La République Fédérale dispose de 30 jours de réserves de produits pétroliers.

(b) Forces aériennes

Des mesures ont été prises afin d'améliorer l'état de préparation au combat des unités des forces aériennes. Il conviendra toutefois de demander à la NMSSA d'accélérer la fourniture des pièces de rechange.

La capacités de production pour les F 104 et G 91 sont actuellement utilisées à 100%. Des commandes de fournitures ont été passées aux Etats-Unis avec livraison par la voie aérienne.

(c) Forces navales

Les programmes de mines seront réalisés grâce aux 2.300 mines fournies par les Etats-Unis.

Les difficultés que rencontre actuellement la République Fédérale pour l'acquisition de torpilles sous-marines ne pourront pas être aplanies à bref délai.

(d) Infrastructure

Le Ministère de la Défense de Bonn a accordé à tous les projets d'infrastructure concernant les systèmes d'armes modernes une priorité illimitée et absolue sur toutes les constructions militaires nationales et autres projets de construction OTAN.

Afin d'établir les conditions préalables nécessaires pour garantir, aux dates requises, l'état de préparation des forces au combat, ordre a été donné de mettre en oeuvre un vaste programme de constructions provisoires avec la participation d'effectifs militaires aux travaux.